



Le travail indépendant informel à la Martinique

Rapport d'étude

Octobre 2008

Réalisation:

Emmanuel Toul

Sous la direction de :

Pierre Mathéus et Catherine Chaze

Financement

Caisse des Dépôts (CDC)

Direction Travail, Emploi, Formation Professionnelle (DTEFP)

Sommaire

I. CADRE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE.....	4
1. CADRE	4
2. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	4
2.1 Objectifs	4
2.2 Méthodologie	5
II. LA PROBLÉMATIQUE DU SECTEUR INFORMEL DANS L'ÉCONOMIE MARTINICAISE.....	6
1. UNE SITUATION DE L'EMPLOI DIFFICILE	6
2. UNE DYNAMIQUE DE CRÉATION DE TRÈS PETITES ENTREPRISES PRINCIPALEMENT DANS LE SECTEUR DES SERVICES	6
3. UN CADRE RÉGLEMENTAIRE ET DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN SPÉCIFIQUES MAIS LIMITÉS.....	7
4. UN SECTEUR INFORMEL IMPORTANT MAIS MÉCONNU	8
III. ANALYSE DU SECTEUR INFORMEL À L'ÉCHELLE DE QUELQUES TERRITOIRES URBAINS DE FORT DE FRANCE.....	9
1. UN POIDS CONSÉQUENT DE L'INFORMEL DANS L'ÉCONOMIE DES QUARTIERS	9
1.1 Caractéristiques des quartiers étudiés.....	9
1.2 Résultat du recensement des activités informelles visibles	11
2. UNE RESSOURCE CLEF POUR ÉQUILIBRER LE BUDGET DE FAMILLES EN SITUATION PRÉCAIRE.....	11
2.1 Des personnes en situation précaire	12
2.2 Une ressource clef des budgets familiaux.....	12
3. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ET FREINS À L'OFFICIALISATION	13
3.1 Modalités d'exercice et de financement de l'activité	13
3.2 Evolution et perspectives de développement de l'activité.....	14
3.3 Perspectives et freins à l'officialisation.....	15
3.4 Portraits de créateurs	16
IV. PROPOSITIONS POUR FAIRE DU SECTEUR INFORMEL UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT EN MARTINIQUE	18
1. LE POTENTIEL DU SECTEUR : EXTRAPOLATIONS À PARTIR DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE DE FORT DE FRANCE	18
1.1 Poids quantitatif du secteur.....	18
1.2 Impact social et économique du secteur	18
2. LA VALORISATION DE CE POTENTIEL: UNE ACTION MULTIDIMENSIONNELLE	19
2.1 Faciliter l'accès au microcrédit couplé à une information/sensibilisation adaptée sur l'officialisation ..	19
2.2 S'appuyer sur le nouveau cadre réglementaire.....	20

Un rapport annexe est disponible. Il présente une monographie plus détaillée des quartiers et une liste de l'ensemble des aides et dispositifs d'appui à la création d'entreprise. Figurent également dans ce rapport annexe les questionnaires utilisés, la liste des personnes rencontrées et la bibliographie consultée.

Synthèse de l'étude

Le rôle essentiel du travail informel

Dans un contexte d'emploi difficile, caractérisé par un taux de chômage nettement supérieur à celui de la métropole, l'économie martiniquaise est largement structurée autour de petites unités et d'un nombre réduit de secteurs d'activité dynamiques quoique fragiles (agriculture, BTP, tourisme). La dynamique de création d'entreprises est forte (près de 10 entreprises créées par jour en 2007), principalement dans les services, bénéficiant de nombreuses aides à la création mais de peu de prestations d'accompagnement, dans un cadre administratif qui reste contraignant.

Dans ces conditions, le secteur informel joue un rôle essentiel, notamment dans les services, le commerce, le bâtiment et l'agriculture. Il permet à des RMIstes, des chômeurs ou des travailleurs pauvres d'assurer leur survie matérielle et celle de leur foyer : dans 90% des cas, le travail informel vise à fournir des revenus supplémentaires qui, dans les deux tiers des cas, représentent plus de 50% des ressources du foyer, le plus souvent sur la base d'un équivalent mi-temps semaine.

Au total, les projections réalisées par l'Adie conduisent à estimer que ce sont aujourd'hui 37 500 personnes qui oeuvreraient dans l'informel, soit 23% de la population active de l'île.

Des réalités et des attentes variées, qui débouchent sur des attitudes différenciées vis-à-vis de l'officialisation

L'étude montre que, quel que soit le profil des travailleurs informels, l'activité ainsi pratiquée a tendance à se développer. Elle permet aussi d'affiner l'analyse au moyen d'une typologie en quatre catégories des travailleurs informels martiniquais. L'informel « confort » (15%) cible un complément de revenus et ne vise ni le développement ni l'officialisation. L'informel « survie » (43%) touche typiquement des femmes célibataires avec enfants et représente une ressource majeure du budget familial, avec cependant des perspectives de développement limitées (manque de temps et de moyens pour se projeter dans l'avenir) et une perception de l'officialisation comme un horizon difficilement accessible. L'informel « professionnel » (31%) permet à ceux qui le pratiquent (pour la majorité, des hommes) d'en vivre mais les freins à l'officialisation sont nombreux : méconnaissance des démarches, crainte de voir l'activité obérée par le poids des charges sociales. Enfin, l'informel « test » (11%) concerne essentiellement des hommes jeunes : il s'agit de tester une activité avant de la transformer en création d'entreprise.

Une estimation pondérée en fonction de ces quatre profils permet de considérer que sur les 37 500 travailleurs informels, ce sont plus de 15 000 qui pourraient s'officialiser sous condition de mesures adéquates d'accompagnement.

Les freins à lever pour développer l'officialisation sont au total de trois ordres : complexité perçue des démarches à accomplir, crainte de perdre le RMI, crainte de ne pouvoir assumer les charges sociales.

La valorisation de ce potentiel passe par le développement du microcrédit, la communication et la mise en œuvre d'un cadre réglementaire et fiscal plus favorable.

- L'officialisation est indissociable du développement de l'activité et implique le recours au crédit pour la moitié des travailleurs informels, dont la quasi totalité (95%) se déclarent intéressés par le microcrédit (90% s'estiment non bancables). À noter que 80% des informels s'étant officialisés au moyen d'un financement de l'Adie considèrent qu'ils n'auraient pas pu franchir ce cap sans l'aide du microcrédit. Suite aux conclusions de l'étude, l'Adie a décidé d'ouvrir une agence à Terres Sainville ciblant plus particulièrement les travailleurs informels.
- Une mobilisation des pouvoirs publics paraît indispensable, en vue d'appuyer l'action de l'Adie en matière d'information et de sensibilisation au microcrédit et aux actions d'information/formation qui l'accompagnent.
- Le cadre réglementaire doit encore évoluer vers plus de simplicité et bénéficier d'une communication autour des dispositions allant dans ce sens : soutenir l'action de l'Adie visant à promouvoir le statut de l'auto-entrepreneur auprès de ses clients, aligner les procédures de demande d'octroi de l'ACCRES sur celles pratiquées en métropole, communiquer sur le TTS et sur le futur CESU bancaire pour développer l'officialisation dans le domaine des services à la personne.

I. Cadre, objectifs et méthodologie de l'étude

1 . Cadre

L'économie Martiniquaise, très dynamique est paradoxalement marquée par un fort taux d'exclusion, une part importante de la population active au chômage et un nombre important de bénéficiaires des minima sociaux.

En dépit de l'image d'une économie basée sur l'assistanat trop souvent véhiculée, les personnes exclues du marché officiel du travail complètent souvent leurs revenus d'assistance par des petites activités de services, d'artisanat.... Dynamiques, elles créent de l'activité et de l'emploi. Si cette situation, ancrée dans les traditions culturelles de débrouillardise est largement reconnue aux Antilles, elle est paradoxalement mal connue. Il existe une certaine connaissance statistique du phénomène informel basé notamment sur les enquêtes emploi de l'INSEE qui suppose le taux d'emploi informel autour de 8% mais les connaissances qualitatives du secteur font défaut. Le déficit de connaissance précise de ce secteur est un frein pour les organismes chargés de développement et ne permet pas de fournir les outils adaptés pour appuyer ces populations à sortir de l'informel.

L'Adie, de par son expérience, fait l'hypothèse que nombre de ces acteurs de l'informel ont pourtant un fort potentiel de développement de leurs activités et qu'un appui adapté notamment en termes financiers leur fait défaut pour faire un saut qualitatif et formaliser leurs activités. Suite à l'intérêt manifesté par la DTEFP Martinique et la Caisse des dépôts et Consignations, elle a proposé une étude afin de pouvoir valider cette hypothèse et formuler en lien avec les services de l'Etat des propositions d'actions concrètes, sur le plan opérationnel mais aussi, le cas échéant en matière législative ou réglementaire.

Le présent rapport rend compte des conclusions de l'étude et fait état sur cette base de premières propositions

2. Objectifs et méthodologie

2.1 Objectifs

Quatre objectifs ont été définis pour cette étude :

A. Evaluation de l'importance et du rôle du travail indépendant informel dans l'économie martiniquaise ainsi que des barrières à l'officialisation de ce dernier.

B. Typologie des acteurs intervenant en soutien au développement du travail indépendant (soutien financier ou non financier)

C. Analyse de la stratégie et des besoins d'appui des travailleurs indépendants informels

D. Synthèse sur le potentiel de développement du travail indépendant informel et les mesures/outils de soutien pertinents pour accompagner ce développement

2.2 Méthodologie

L'étude a été conduite en **quatre étapes** sur la période du 07 avril au 08 septembre 2008.

Tout d'abord, nous avons effectué **une collecte d'informations à l'échelle du département**. Nous avons cherché des statistiques et recensé les rapports qui pouvaient exister sur ce thème. Nous avons rencontré des responsables d'organismes dont les missions principales sont l'insertion et le développement économique et nous avons recueilli leurs avis sur les problématiques liées au secteur informel.

Dans un deuxième temps, nous avons sélectionné **six quartiers populaires** au sein desquels nous avons réalisé une monographie et un **recensement des activités économiques formelles et informelles visibles** (comptage rue par rue). Les quartiers ont été choisis par rapport à des critères de pauvreté (chômage, RMI, classement en ZUS) et visant une proximité géographique entre eux pour faciliter le travail d'enquête.

Dans un troisième temps, sur la base d'un questionnaire pré-établi, nous avons mené une **enquête de terrain auprès de 89 personnes** représentatives des différents secteurs d'activité identifiés pendant la phase de recensement :

- ⇒ 75 travailleurs informels
- ⇒ 14 chefs d'entreprise, anciens travailleurs informels

Ces derniers ont été interrogés afin d'avoir une vision plus large, de mieux comprendre les facteurs déclencheurs de l'officialisation et de faire une sorte de comparaison entre l'avant et l'après, entre une situation informelle et une situation formelle.

Les travailleurs informels interrogés avaient été identifiés lors du recensement pour les activités visibles et par bouche à oreilles pour les activités non visibles (service à la personne notamment). Les chefs d'entreprise - anciens travailleurs indépendants sont des clients de Microcrédit Martinique.

Les entretiens d'une durée de 40 minutes en moyenne se sont déroulés au domicile des personnes ou sur leur lieu d'activité. Dans l'ensemble et compte tenu de la confiance qui s'était établie au cours des phases précédentes (monographie du quartier, recensement etc.), les personnes ont facilement répondu aux questions des enquêteurs. Seule la collecte de données chiffrées s'est avérée plus complexe (manque de maîtrise par les interviewés).

Un **dernier temps** a été consacré à l'exploitation des données collectées et la rédaction du rapport.

Définition du secteur informel

Le secteur informel, tel qu'on le définit dans cette étude, est l'ensemble des activités professionnelles (uniques ou secondaires), génératrices de revenus, exercées à titre indépendant, ne faisant pas l'objet des déclarations obligatoires. Elles sont donc distinctes du travail illégal qui consiste à l'emploi, par une entreprise, de personnels non déclarés. Elles n'intègrent pas non plus bien entendu les activités illégales telles que la prostitution, la vente d'objets volés, le trafic de stupéfiants etc.

II. La problématique du secteur informel dans l'économie martiniquaise

Face à une situation de l'emploi difficile, le développement de sa propre activité en tant qu'indépendant est très répandu. Ainsi, la création d'entreprise est relativement dynamique à la Martinique, encouragée par de nombreux soutiens des pouvoirs publics. Le secteur informel n'en reste pas moins très important et interroge sur les freins qui peuvent exister dans l'officialisation de ces nombreuses petites activités.

1. Une situation de l'emploi difficile¹

La Martinique est une île au cœur des petites Antilles de près de 400 000 habitants sur un territoire de 1128 km², ce qui donne une moyenne de 363 hab. / km², soit l'une des régions les plus densément peuplée de France.

La population est jeune avec plus de 67 % des individus qui sont âgés de moins de 45 ans.

Les deux tiers de la population se concentre sur le Centre : Lamentin ; Saint Joseph, Schoelcher et surtout de Fort-de-France qui regroupe, à elle seule, près de 100 000 habitants.

Le PIB par habitant, de 14 823 euros (63,6 % du niveau national).

Son économie est basée sur quelques secteurs d'activités principaux : l'agriculture, le bâtiment - travaux publics et le tourisme. L'agriculture, qui bénéficie des mécanismes de protection du marché communautaire, repose sur deux productions essentielles : la banane et la canne à sucre. Le tourisme, quant à lui, constitue une des activités fondamentale de l'île, puisqu'en 1998, elle a accueilli 540 000 touristes dans ses hôtels et 410 000 en croisière. Le bâtiment et travaux publics constituent un secteur important mais très dépendant des transferts publics.

Concernant l'emploi, près de 117 000 emplois, dont 86 % d'emplois salariés, sont recensés en Martinique. Le secteur public est très important, il emploie plus de 37 000 personnes, ce qui représente plus d'un quart de la population active.

En janvier 2008, les chômeurs représentent 20 % (9,6% en métropole, en 2007), de la population active soit environ 32 948 personnes, dont la moitié, sont des chômeurs de longue durée (plus de 1 an). Les plus touchés par le chômage sont les jeunes (47 %) et les femmes (59 %). Le chômage féminin constitue un problème d'autant plus grave que les femmes élèvent souvent seules leurs enfants. Près de 40 % des enfants appartiennent à une famille monoparentale.

Les allocataires du RMI sont au nombre de 30 846.

La Martinique compte 6 ZUS (Zones Urbaines Sensibles) : cinq sur Fort de France et une sur le Lamentin.

2. Une dynamique de création de très petites entreprises principalement dans le secteur des services²

En 2007, 3 489 nouvelles entreprises ont vu le jour, soit une évolution de + 43 % sur 5 ans. Il s'agit majoritairement de très petites entreprises puisque 89 % ont démarré sans salarié et pour un peu plus de la moitié d'entre elles avec un capital de moins de 8 000 euros. 57% d'entre elles ont pris le statut d'entreprises individuelles et 43 % celui de société.

¹ Source des données issues de ce paragraphe : INSEE

² Sources des données issues de ce paragraphe : APCE

La clientèle de ces nouvelles entreprises est pour l'essentiel une clientèle de particuliers (67 %) dans une logique de proximité (65 %).

Dans un peu plus de 60 % des cas, la création d'entreprise a pour objectif principal la création de son propre emploi par le chef d'entreprise.

Les femmes sont plus nombreuses à entreprendre en Martinique qu'en métropole : 31 % contre 27 % (hors Ile de France).

Les deux principales difficultés que déclarent avoir rencontré les créateurs martiniquais sont les formalités administratives (33 %) et l'accès au financement (22 %).

Ainsi, seule la moitié d'entre eux a pu accéder à un emprunt bancaire (mais dans seulement 30 % des cas au nom de l'entreprise). 44 % des créateurs ont bénéficié d'une subvention ou d'une prime, le dispositif de soutien à la création étant relativement étoffé à la Martinique (voire descriptif en annexe).

De 2003 à 2007, les secteurs qui ont connu le plus de créations d'entreprise sont les services aux particuliers (+ 50 % pour les services personnels) et aux entreprises (+ 54 %), l'éducation (+ 69 %) et la santé (+ 69 %) dont l'action sociale : aide à domicile, maison de retraite, accueil handicapés, crèches... (+ 400 %)

3. Un cadre réglementaire et des dispositifs de soutien spécifiques mais limités

Les aides à la création d'entreprise sont nombreuses. Elles peuvent prendre la forme de financements partiels au montage de projet, de subventions, de prêt d'honneur, d'avances remboursables et sont délivrés par différents organismes qui mettent à disposition une liste de cabinets conseil agréés chargés d'aider au montage de dossiers. (cf. annexe 2). En revanche, il n'existe pas d'accompagnement poussé aidant les créateurs d'entreprises à remplir les formalités administratives

Les aides concernant les projets de création de petite taille sont le PIJ (Projet Initiative Jeune) et l'AADE (Aide à l'Accompagnement et au Développement des Entreprises).

Ces subventions peuvent jouer un rôle incitatif pour l'immatriculation des activités informelles et sont utiles par l'apport de fonds propres. Malheureusement, leurs modalités d'obtention semblent lourdes pour les personnes concernées souvent mal à l'aise avec les formalités administratives, ne disposant pas de moyens de locomotion et disposant de peu de temps à cause de leur activité existante.

La LOPOM (Loi Programme pour l'Outre-mer) a simplifié les formalités à la création d'entreprise la rendant plus attractive et apparaît précurseur des simplifications votées actuellement.

Malheureusement, en Martinique la simplification permise par cette loi a été atténuée dans la pratique. En effet, si le dossier ACCRE n'est plus exigé pour l'obtention de l'exonération de charges sociales, il continue à l'être par la DTEFP et le Conseil Général pour le maintien du bénéfice du RMI en particulier et des minima sociaux en général.

Cette exigence met ainsi une barrière administrative supplémentaire à l'immatriculation.

La réglementation particulière du secteur des services à la personne

A la Martinique comme en métropole, le secteur des services à la personne dispose d'une réglementation spécifique et incitative depuis 2005, via le plan Borloo¹.

Les deux mesures phares de ce plan sont :

- ⇒ Une réduction fiscale ou un crédit d'impôt pour le consommateur de services à la personne de l'ordre de 50 % de la somme annuelle dépensée pour ces services
- ⇒ Une simplification des démarches de paiement de ces services via le CESU (chèque emploi services universel) bancaire et préfinancé.

En Martinique, **le CESU bancaire n'existe pas encore, il est substitué par le TTS (Titre de Travail Simplifié)**. Le fonctionnement du TTS est similaire à celui du CESU bancaire. Il permet toutefois pour un particulier-employeur de payer plus de services à domicile qu'avec un CESU bancaire¹.

4. Un secteur informel important mais méconnu

Malgré les mesures incitatives à la création d'entreprise mises en place par les pouvoirs publics, beaucoup d'activités économiques indépendantes sont exercées de manière informelle.

Les études et statistiques sont peu nombreuses sur ce sujet. La majorité des chiffres existants sont des estimations. Ainsi, les chiffres fournis par l'Insee annoncent 8 % d'emplois informels En Martinique toutefois les institutions tendent à reconnaître une estimation plus élevée de l'activité informelle. Nombreux des partenaires rencontrés au cours de l'étude nous rappelaient la difficulté à quantifier l'ampleur de ce secteur qui évolue dans le tissu social de manière discrète. C'est un sujet presque tabou. On le sait, on le voit, on en est client, mais on n'en parle pas.

Le public le plus concerné est la population des allocataires du RMI, les personnes sans activité fixe ou encore les employés à bas salaire (travailleurs pauvres). Les secteurs les plus concernés sont :

- ⇒ les services personnels et domestiques (espaces verts, ménages, coiffure, esthétique...)
- ⇒ le commerce (vente ambulante, marchande...)
- ⇒ le bâtiment (BTP, plomberie, carrelage...)
- ⇒ l'agriculture et la pêche.

Ce fort développement du secteur informel est en partie lié à l'histoire et à la culture de la Martinique.

Ainsi, on retrouve un certain nombre de contes et d'ouvrages qui parlent du martiniquais qui travaille au noir, qui « job ». On citera Compère lapin, Ti jean. Le « job » plus couramment utilisé pour les petits travaux de famille dans une logique de solidarité s'est étendu à l'ensemble de la population et est entré dans la sphère marchande. La conjoncture difficile sur le marché du travail a renforcé ce besoin d'activité complémentaire. Le « job » devient alors une nécessité. Mais, il est considéré le plus souvent non pas comme une activité illégale mais comme une activité pour survivre.

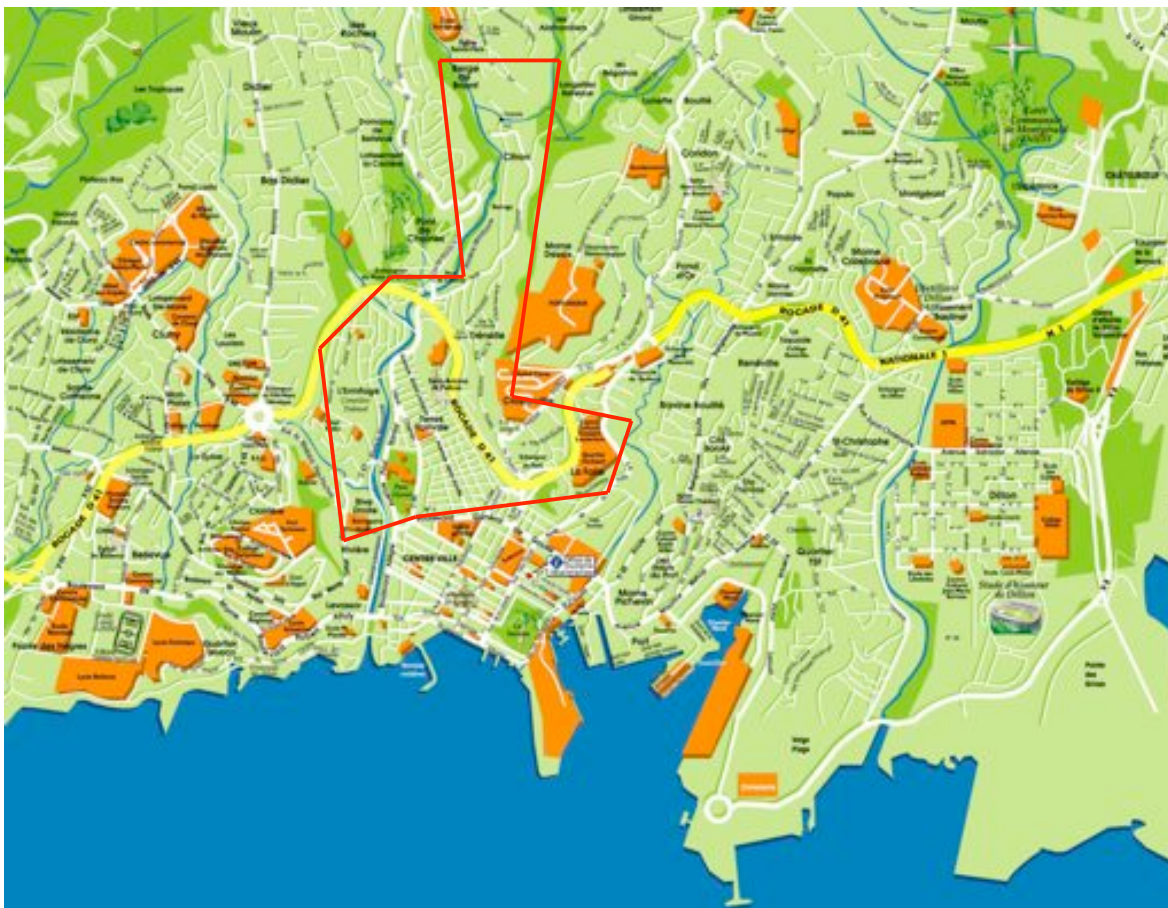
L'étude approfondie menée par l'Adie sur quelques quartiers vise à affiner l'appréciation quantitative de ces activités informelles tout en approfondissant, au delà de l'histoire et de la culture, les éléments expliquant son fort développement et les freins à l'officialisation de ces activités.

¹ « Les services à la personne regroupent l'ensemble des services contribuant au mieux-être de nos concitoyens sur leurs lieux de vie, qu'il s'agisse de leur domicile, de leur lieu de travail ou de loisirs » (source : « Plan de développement des services à la personne », Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, 16 février 2005)

¹ Source : URSSAF Martinique

III. Analyse du secteur informel à l'échelle de quelques territoires urbains de Fort de France

L'étude couvre deux ZUS de Fort de France : Trénelle - Citron et Terres Sainville. Les 4 autres quartiers étudiés se situent en périphérie de ZUS, ils ont des caractéristiques similaires. A ce titre cette zone est donc classée comme précarisée. En effet, on retrouve les caractéristiques suivantes : taux de chômage élevé (40% contre 20 % pour l'ensemble de la Martinique), un nombre important de bénéficiaires du RMI, logements insalubres...



1. Un poids conséquent de l'informel dans l'économie des quartiers

Un comptage des activités formelles et informelles visibles a été effectué sur les **6 quartiers** après avoir réalisé une monographie de chacun de ces quartiers. La monographie a notamment permis d'établir une relation de confiance avec les résidents, d'expliquer la démarche de l'étude afin de faciliter ensuite le travail de recensement et les enquêtes individuelles.

1.1 Caractéristiques des quartiers étudiés

Les 6 quartiers retenus pour l'étude sont des quartiers populaires situés en frontière du centre ville :

- ⇒ Terres Sainville (classé ZUS)
- ⇒ Trénelle (classé ZUS)
- ⇒ Citron (classé ZUS)
- ⇒ La folie
- ⇒ Ermitage
- ⇒ Berge de Briant

La zone est particulièrement insalubre : les voies sont majoritairement piétonnes et difficiles d'accès, beaucoup d'habitations sont hors des normes de constructions et les équipements sont parfois

dégradés, voire absents. Le désenclavement de ces quartiers et l'une des priorités de développement de la ville notamment par le biais de démolition, restauration des habitations et rénovations de la voirie.

L'insécurité, la délinquance et la violence se sont développées dans la plupart de ces quartiers. Certaines zones sont touchées par la prostitution (Terres Sainville et Rive droite). D'autres, sont concernés par les trafics de stupéfiants (la Folie et Rive Droite). Tous ces facteurs donnent une image très négative de la zone, ce qui pénalise notamment les riverains qui recherchent un emploi.

Un seul quartier se démarque de cette description, c'est Berge de Briant qui est calme et accueillant.

La population totale est de 20 000 personnes.

Quartiers	Population du quartier	Taux de chômage du quartier
Terres Sainville	3 200	44 %
Trénelles - Citron	7 800	48 %
Berge de Briant	1 000	42 %
La folie	3 000	32 %
Rive Droite	2 000	39 %
Ermitage	3 000	36 %
Total	20 000	Moyenne : 40 %

Source : Mairie de Fort de France

Les Terres Sainville, Trénelles et Citron ont une population jeune et peu diplômée. Alors que La Folie, Ermitage, Berge de Briant et Rive Droite ont une population plus âgée.

Le taux de chômage est particulièrement élevé, 40 % en moyenne (20 % sur l'ensemble de la Martinique), et la précarité est assez présente : beaucoup de bénéficiaires du RMI, nombreuses familles monoparentales. Les salariés résidant dans ces quartiers sont majoritairement des employés ayant un faible revenu.

Les quartiers étudiés comptent également de nombreux résidents issus de l'immigration : Sainte-Lucie, République Dominicaine, Cuba mais aussi et surtout Haïti... Ainsi, la place du quartier de Terres Sainville regroupe chaque soir la communauté Haïtienne qui y réalise une tontine et des jeux de loterie.

Le secteur informel est plus développé que le formel, mais pas toujours visible. Les activités les plus perceptibles sont des garages ou des éleveurs de volailles. Mais en discutant avec les riverains, on découvre qu'il y a des femmes de ménage, des repasseuses, des assistantes aux personnes âgées, des marchandes ambulantes (sucreries/confiseries) qui vendent leur production au centre ville.

Le tissu associatif est très marqué, on distingue des associations émanant de la volonté des collectivités (Mission Locale, banque alimentaire...), mais aussi des associations de quartiers ayant pour principaux objectifs la réinsertion sociale et/ou professionnelle, l'animation culturelle, l'accès au logement, ... Au total, on en recense plus de 30.

1.2 Résultat du recensement des activités informelles visibles

1.2.1 Sur les marchés

On dénombre **quatre grands marchés permanents**, ils se regroupent tous sur les Terres Sainville. Ils sont aménagés et gérés par la ville. Ils regroupent plus de 230 marchands.

- ⇒ deux marchés aux légumes qui regroupent plus de 130 marchands
- ⇒ un marché au poisson qui accueille une soixantaine de marchands
- ⇒ un marché dédié aux haïtiens qui regroupe 45 marchands. Celui-ci a été mis en place par la ville pour faire face à la montée en puissance de la vente à la sauvette dans les rues du centre ville.

La majeure partie des commerçants exerçant sur ces marchés sont des **femmes**. Près de 82 % d'entre elles sont en informel. Le responsable des placements sur les marchés nous informe qu'il n'y a pas d'obligation de déclaration. Une redevance est seulement demandée pour s'y installer.

1.2.2 En dehors des marchés

Au delà de l'activité menée sur les marchés, **1 117 activités entrepreneuriales visibles** ont été recensées dont **602 informelles**. L'informel représente donc plus de la moitié de ces activités.

Quartiers	Formel	Informel	Total
Trénelle	50	179	229
Citron - Berge de Briant	29	138	167
Ermitage	19	37	56
La Folie	5	2	7
Rive Droite	0	13	13
Terres Sainville	412	233	645
Total	515	602	1 117

Il s'agit bien sûr d'une observation empirique mais qui donne une idée du poids de ce secteur.

Les activités informelles recensées se concentrent sur un nombre restreint de secteurs : vente ambulante et services (coiffure, mécanique/lavage, repassage, débroussaillage, etc.).

1.2.3 Poids global de l'informel dans l'économie du quartier

Ainsi, sur la base de notre recensement, le secteur informel représente donc 786 unités et **58 % de l'activité visible de ces quartiers**.

2. Une ressource clef pour équilibrer le budget de familles en situation précaire

L'enquête a été centrée sur des personnes exerçant une activité à titre indépendant de manière informelle (75 personnes). Cet échantillon a été complété par la réalisation d'entretiens auprès de 14 personnes ayant exercé dans l'informel mais s'étant officialisé récemment.

Les 89 personnes interrogées comptent **autant de femmes que d'hommes**. Dans un contexte où le taux de chômage des femmes est particulièrement élevé alors qu'elles sont souvent seules avec des enfants à charge, il n'est pas étonnant de noter une forte présence de celles-ci dans le secteur informel.

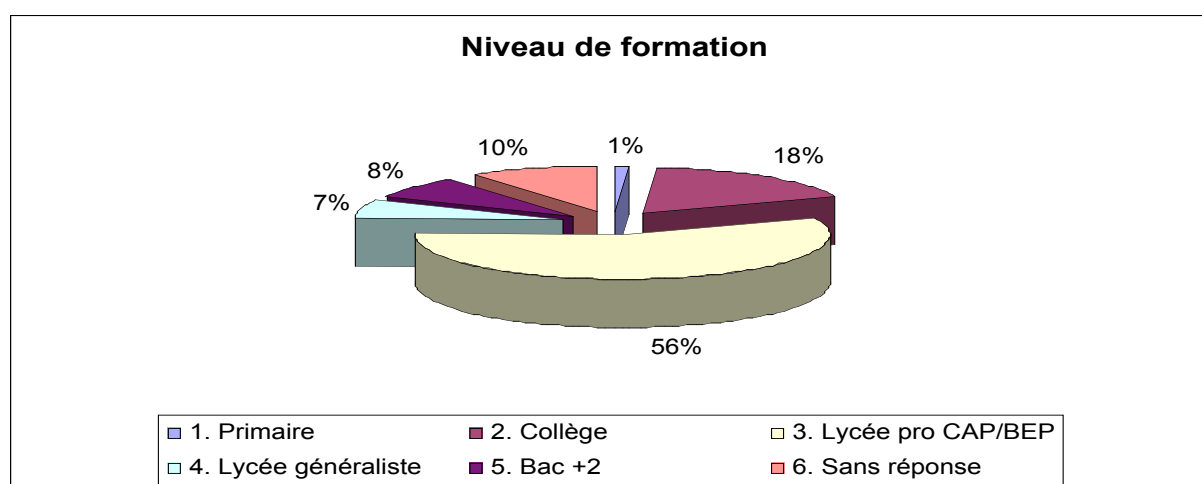
L'échantillon se répartit de manière relativement équilibré entre les différentes tranches d'âges. Il est légèrement plus jeune que la moyenne martiniquaise.

Age	< à 25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	> 55 ans	ND
Population enquêtée en %	11%	32%	28%	14%	6%	9%
Age	De 20 à 39 ans			De 40 à 59 ans		
Population active martiniquaise en %	29 %			53 %		

2.1 Des personnes en situation précaire

Parmi la population active interrogée, **70 % des personnes sont à la recherche d'un emploi** (dont 52 % depuis plus d'un an). 43 % d'entre eux sont bénéficiaires du RMI et 17 % n'ont pas d'indemnité du tout. Leur situation professionnelle précédente à celle-ci était salariée pour 62 % d'entre eux et seulement 2 % ont été dirigeants d'une entreprise.

Le niveau de formation est relativement faible puisque **75 % des interrogés ont un niveau au plus égal à un CAP/BEP** et seulement 8 % ont fait des études supérieures. Il explique peut-être en partie les difficultés dans l'obtention d'un emploi.



93 % des sondés déclarent être locataires ou être hébergés à titre gratuit. Une majorité de personnes vivent seules (57 %) et 67% ont au moins un enfant. Les familles monoparentales sont donc très nombreuses.

2.2 Une ressource clef des budgets familiaux

85 % des travailleurs de l'informel évoquent le besoin d'argent comme raison principale au démarrage de leur activité. Il faut ajouter à ce chiffre 5 % des personnes qui exercent de manière informelle pour compléter leur salaire. La recherche d'un revenu supplémentaire représente donc **90 % des cas.**

« *Il faut se débrouille ! Quand la galère est là, il faut s'en sortir* », est un argument souvent avancé par ces travailleurs de l'informel.

Près de 80 % des personnes interrogées déclarent un revenu mensuel tiré de l'activité de moins de 1 500 € par mois, dont **60 % moins de 1 000 €**. Seulement 8 % déclarent vivre plus confortablement et avoir des revenus supérieurs à 2 000 €.

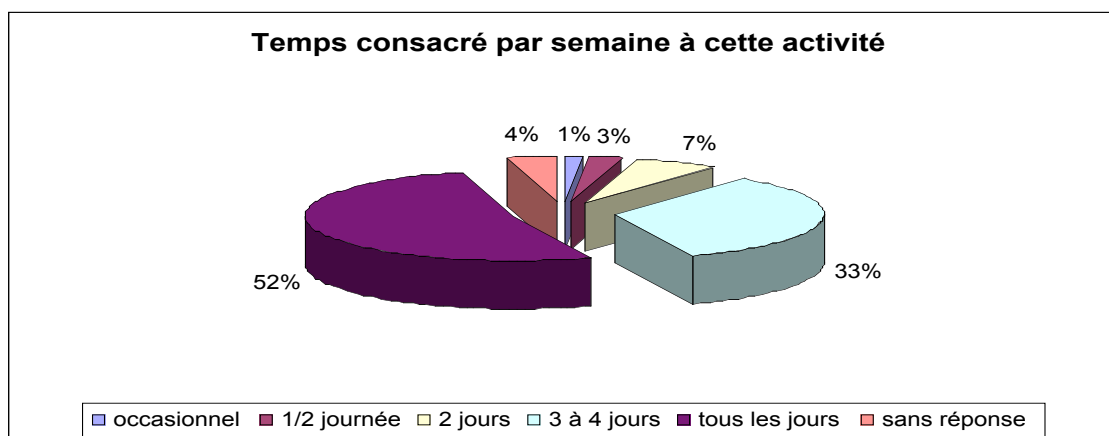
Ces données chiffrées sont toutefois à prendre avec prudence. Les enquêtés confondent souvent bénéfice et chiffre d'affaires. Ils ne tiennent aucune comptabilité. Ajouté à ces éléments une forte irrégularité dans les revenus dégagés par l'activité, il a été difficile d'obtenir des données très précises.

Pour les personnes enquêtées, les revenus tirés de l'informel représentent, **dans les deux tiers des cas, plus de 50 % des revenus totaux du foyer.**

3. Perspectives de développement et freins à l'officialisation

3.1 Modalités d'exercice et de financement de l'activité

60% des personnes interrogées ont démarré leur activité **depuis plus de 5 ans**. A **52 %**, ils réalisent leur activité **à leur domicile ou au domicile de leurs clients**. Leur clientèle semble exclusivement composée de particuliers. Ils touchent **principalement une clientèle de proximité** (91 % dans leur ville d'habitation et alentours).



75 % d'entre eux consacrent au moins l'équivalent d'un mi-temps semaine à leur activité.

On observe une parfaite corrélation entre le temps passé pour l'activité et revenu dégagé.

Les secteurs dans lesquels les personnes consacrent le plus de temps à leur activité et qui sont les plus génératrices de revenus sont par ordre d'importance:

1. Artisans / métiers du bâtiment : surtout plomberie, peinture et maçonnerie
2. Vente / Commerce
3. Services à la personne

Les travailleurs informels ont **financé** leur démarrage et ensuite le développement de leur **activité** essentiellement grâce à leurs **fonds propres (75%)**. 3 % ont fait appel à leur banque (en général par le biais de crédit à la consommation, l'activité n'étant pas formalisée).

La tontine²

La tontine est un regroupement de personnes qui versent régulièrement (quotidiennement à mensuellement) une cotisation dont le montant global est remis à tour de rôle à chaque membre. Appelée « sous-sous » aux Antilles, on retrouve cette pratique dans tous les milieux socioprofessionnels. Les principales qualités que lui reconnaissent ses usagers sont flexibilité, convivialité, rapidité, souplesse et adaptation. Celui qui touche le premier la tontine bénéficie d'un prêt sans intérêt. Pour le dernier, c'est une épargne à intérêt nul. Aussi, pour compenser cette asymétrie, lors du renouvellement de la tontine, l'ordre d'accès est souvent inversé.

La tontine peut financer :

- ⇒ Des événements de la vie (mariage, naissance, décès,..) ou loisirs (vacances,...)
- ⇒ La création ou développement d'une activité génératrice de revenus

Ce sont surtout les Haïtiens qui nous ont déclaré utilisé ce type de financement pour leur activité. Ils réalisent des tontines dont les cotisations sont peu élevées (10 à 300 €) mais très récurrentes. Des cotisations plus élevées et moins récurrentes sont réalisées par les commerçants ambulants pour payer et dédouaner leurs marchandises. La majorité des Haïtiens rencontrés ont au moins une tontine en cours. Il peut arriver qu'ils en aient deux ou trois en même temps.

3.2 Evolution et perspectives de développement de l'activité.

Si nous prenons comme repère l'officialisation de l'activité, nous repérons **4 catégories de personnes pratiquant l'informel** :

- 1- **L'informel « confort » (15%)**. Les personnes de cette catégorie pratiquent une activité avec pour seul objectif de gagner un petit supplément de revenus. Ce sont en grande majorité des hommes qui peuvent pour 60% d'entre eux s'appuyer sur leur conjointe. Ils ne souhaitent ni développer davantage leur activité, ni l'officialiser. L'activité reste un « petit plus ».
- 2- **L'informel « survie » (43 %)**. Les personnes de cette catégorie pratiquent une activité « pour vivre ». L'activité les occupe à plein temps et constitue une ressource majeure du budget familial. Le potentiel de développement existe mais reste limité. Leur profil type pour 70 % : femme célibataire de moins de 40 ans avec au moins 2 enfants à charge. Ils se projettent peu et n'ont ni le temps, ni les moyens de développer une vision à moyen terme de leur activité. Ils ne songent donc pas à l'officialisation (sans pour autant l'exclure contrairement à la catégorie 1) mais cela leur semble inaccessible en l'état actuel.
- 3- **L'informel « professionnel » (31 %)**. Les personnes de cette catégorie vivent de leur activité et pourraient l'officialiser car elle présente un réel potentiel de développement mais elles ont peur de cette officialisation (méconnaissance des démarches, crainte de ne pas s'en sortir avec les charges sociales, peur que l'activité ne se développe pas autant que prévu etc.). Du coup, ils limitent d'eux-mêmes le développement de leur activité. Presque 80 % sont des hommes moins jeunes que les catégories 2 et 4
- 4- **L'informel « test » (11 %)**. Les personnes de cette catégorie ont lancé leur activité avec dès le départ l'objectif de la formaliser. Elles voient l'informel comme un test. Elles sont à 75 % des hommes jeunes.

² Sources :

1. *Les Antilles françaises : les activités informelles - Un aspect méconnu : enjeux*, Elina DEVOUE, édition PUBLISUD
2. *Associations des Haïtiens à Fort de France*
Le travail indépendant informel à la Martinique - Rapport d'étude - Adie - Septembre 2008

On remarque que les personnes ont tendance à se rapprocher de l'officialisation à mesure que leur chiffre d'affaires se développe même si cette tendance n'est pas une règle.

En revanche, on ne retrouve aucune corrélation avec le type d'activité ou encore le niveau d'étude. Par ailleurs, si le niveau d'étude ne semble pas être un facteur différenciateur, on retrouve un niveau d'équipement informatique et une maîtrise d'internet plus forte dans les catégories 3 et 4.

Quelque soit la catégorie, l'activité pratiquée de manière informelle a **tendance à se développer** (pour **83 %** des personnes interrogées). En revanche, quelle que soit l'évolution de leur activité, les personnes n'ont souvent **pas d'idée clairement définie sur l'avenir de celle-ci**.

Par ailleurs, le manque de ressources limite la capacité d'**investissement**. Ainsi depuis leur démarrage et une première mise de fonds, **seuls 11 %** ont réalisé de nouveaux investissements. Ces investissements ont concerné :

- ⇒ L'acquisition d'équipement pour l'activité (63 %)
- ⇒ L'achat de stock ou de matière première (25 %)
- ⇒ L'achat d'un véhicule (12 %)

3.3 Perspectives et freins à l'officialisation

Un tiers des enquêtées déclarent avoir pour **projet de se formaliser**, mais sans avoir défini de date précise.

Pour les autres, les **trois principaux freins** à l'officialisation évoqués sont :

- ⇒ la complexité des démarches administratives liées à l'immatriculation (96 %). Il est important de rappeler que 93 % ne connaissent pas les démarches à faire pour s'officialiser
- ⇒ la peur de perdre le RMI qui constitue une ressource financière stable (48 %)
- ⇒ la crainte de ne pas pouvoir faire face aux charges sociales (41 %)

S'ils devaient développer leur activité en vue de la formaliser, la **moitié des personnes** juge qu'il serait **nécessaire** pour elle de faire appel à un crédit pour financer les investissements nécessaires :

- ⇒ Du matériel (75 %)
- ⇒ Du stock ou des matières premières (15 %)
- ⇒ Un véhicule (5 %)
- ⇒ Des travaux d'aménagement de leur local (5 %)

Parallèlement plus de **90 %** d'entre eux pensent qu'ils n'ont **aucune chance d'obtenir un prêt auprès du système bancaire**.

Lorsqu'il leur est présenté, **95%** des personnes enquêtées se déclarent **intéressés par le microcrédit**. Plus de la moitié se déclarent favorables à un système de microcrédit solidaire (caution de groupe).

Zoom sur des travailleurs informels ayant passé le cap de l'officialisation

Presque qu'**aucun d'entre eux ne connaissait les démarches et le coût** de l'officialisation avant de **se lancer** dans la création de leur entreprise. Presque tous considèrent ces **démarches complexes**.

Les **motivations** qui ont présidé à l'officialisation de leur activité sont de **deux ordres** qui se recoupent d'ailleurs partiellement :

- ⇒ Avoir l'esprit tranquille, se « mettre en règle »
- ⇒ Pouvoir développer et diversifier leur activité

Après l'officialisation de l'activité, on constate effectivement un **élargissement et une diversification de la clientèle** (des particuliers vers les entreprises, ouverture d'un local ...).

Certains déplorent la « lourdeur administrative » et le poids des charges. Malgré tout, aucun d'entre eux ne déclare regretter de s'être officialisé. Les revenus de l'activité représentent une part croissante des ressources de la famille.

Le microcrédit dont ils ont bénéficié a été une **condition clef de leur officialisation**. **80% d'entre eux** déclarent qu'ils n'auraient pas pu officialiser sans ce microcrédit.

Le microcrédit leur a donné la possibilité à 43 % d'entre eux d'acquérir du stock ou de la matière première, à 14 % de s'installer dans un local et à 43 % de s'équiper en matériel : « *c'est un bon coup de pouce, même si cela ne finance pas tout et que c'est un petit montant* ». déclare une vendeuse d'articles touristiques sur le marché artisanal.

3.4 Portraits de créateurs

On trouvera ci-après quelques exemples de créateurs ayant démarré leur activité dans le secteur informel, pour ensuite passer le cap de l'officialisation. L'investissement requis pour profiter du potentiel de développement lié à ce changement de statut a été financé au moyen d'un microcrédit de l'Adie, qui a également fourni l'accompagnement et le conseil nécessaires à la réussite de l'opération.

Barbara, vendeuse ambulante de poulets

Après des études en métropole, Barbara est revenue à la Martinique où elle a intégré l'entreprise familiale (une poissonnerie) pour y aider ses parents. Cette période dure un temps, puis Barbara doit faire face au décès de son père et liquider la poissonnerie. Elle se voit contrainte d'assumer seule ses dépenses familiales.

Très vite, elle se retrouve démunie et, pour s'en sortir, démarre une petite activité de vente de poulets. « *Fallait se débrouiller. Quand la galère est là, faut s'en sortir !* ». Elle débute avec son frère dans un petit quartier de Fort de France. Le bouche à oreille fonctionnant bien, son activité se développe rapidement.

Aujourd'hui, sa mère les a rejoints et la croissance de l'activité les incite à s'officialiser sous forme d'entreprise individuelle. Elle prend contact avec l'Adie et sollicite un prêt pour l'acquisition de matériel et d'un barbecue. Le prêt de 1 000 € que lui accorde l'Adie lui permet de donner une nouvelle dimension à son activité.

Jean-Claude, vendeur ambulant de vêtements

Arrivé à la Martinique il y a 19 ans, il se lance dans l'activité de tailleur qu'il avait exercée à Haïti, son pays d'origine. Mais la demande est moins forte à la Martinique et très vite il change d'activité. Il choisit de faire de la vente ambulante de vêtements, les marchés étant déjà saturés. Mais le transport dans l'île est difficile. Cela ne le décourage pas et c'est en taxi collectif qu'il se déplace d'un point à l'autre pour ensuite sillonner les communes avec sa marchandise sur le dos.

Rapidement il retrouve des amis de sa communauté qui sont installés un peu partout. Il se forge ainsi une clientèle qu'il visite régulièrement. Sa femme décide de développer aussi la même activité. Ainsi tous les deux traversent l'île pour répondre aux commandes.

Suite à des difficultés dans son pays d'origine, il arrête son activité pour repartir aider sa famille. « *En Haïti on est tous solidaire et la famille c'est notre priorité* », « *On ne laisse jamais un membre de notre famille dans le besoin* ».

Aujourd'hui, de retour en Martinique, il souhaite reprendre son activité, reconquérir une clientèle latente, et en profiter pour officialiser son activité. L'Adie lui apporte un financement de 1 000 € pour s'acheter un nouveau stock et redémarrer.

Maggy, Adeline, Marielle, Marie-José, marchandes d'objets artisanaux

Toutes les quatre originaire d'Haïti, elles habitent la Martinique depuis plus de 20 ans. Elles ont commencé par la vente à la sauvette dans les rues du chef-lieu. Mais très vite la situation devait se régulariser. La première difficulté est l'obtention de papier pour être en règle. « *Quand tu arrives dans ce pays, tu n'as pas de famille ici et quand tu demande des papiers tu ne les as que pour un mois ou trois mois. Il ne faut pas que pendant ce temps là on te trouve à "jobber" car on ne te les renouvelle pas. Pourtant tu as des enfants, tu as une famille, faut les nourrir* ». La crainte de ne plus avoir de papiers a donc joué comme un levier à l'officialisation, même si, à cette époque, avec leurs simples titres de séjour, ce n'était pas facile.

Elles intègrent donc le marché artisanal. Il n'y a pas de déclaration obligatoire, mais une redevance pour la place. Elles font venir la marchandise d'Haïti ou des Etats-Unis, pour la revendre sur les marchés. Très vite elles développent leur activité et arrivent à subvenir aux besoins de leur famille. Dans une perspective de développement, elles sollicitent l'Adie pour les aider à financer un achat de stock de marchandises. L'Adie leur octroie un prêt de 1 000 €.

Marie-Jocelyne, vendeuse d'articles touristiques sur le marché artisanal

« *Le commerce est dans notre sang* ». Quand Marie-Jocelyne quitte son pays natal Haïti et arrive en Martinique à l'âge de 20 ans, elle commence immédiatement une activité de vente d'articles touristiques et se crée rapidement un réseau de clients et de fournisseurs. Néanmoins, les choses ne sont pas toujours faciles. Tempérament de battante, Marie-Jocelyne a commencé avec un morceau de tissu sur lequel elle étale les quelques produits qu'elle propose à la vente. Aujourd'hui elle dispose d'un stand dans le marché touristique et vend une grande diversité de produits. Elle est fière de la croissance de son activité. C'est sur ce marché que le conseiller de l'Adie fait sa connaissance. Lorsqu'il lui parle du prêt en groupe, elle trouve tout de suite l'idée intéressante. Elle conclut avec l'Adie un accord pour un prêt en groupe de 1 500 €. Comme elle le dit : « *C'est un bon coup de pouce, même si c'est un petit montant et que cela ne finance pas tout* ».

IV. Propositions pour faire du secteur informel un levier de développement en Martinique

1. Le potentiel du secteur : extrapolations à partir des données de l'enquête de Fort de France

1.1 Poids quantitatif du secteur

A l'échelle des 6 quartiers étudiés, on recense 184 activités informelles sur les marchés et 602 activités informelles visibles hors marchés, soit un total de 786 activités informelles visibles.

L'activité informelle identifiée pendant l'enquête ne constitue que la partie visible du secteur.

Nous faisons l'hypothèse que le secteur visible ne représente que 40% du secteur total :

- sous estimation du segment « informel confort »
- non intégration des activités de services à la personne, non visibles par définition, mais dont le poids semble très important, notamment dans la catégorie survie.

Pour confirmer cette hypothèse, notons que les personnes enquêtées ont toutes déclaré avoir au moins une personne dans leur entourage proche qui menait une activité informelle.

Si on retient cette hypothèse, à l'échelle du quartier, ce seraient donc 1 860 personnes qui seraient impliquées dans ce secteur, soit 23% de la population active.

Si on extrapole ce chiffre à l'ensemble de la Martinique, ce sont donc 37 500 personnes qui travailleraient dans le secteur informel, soit non pas 8% mais 25% des emplois de l'île.

	Population	Taux de chômage	Nombre d'entreprises formelles	Population active	Nombre estimé de travailleurs indépendants informels	Part population active
Sur les 6 quartiers	20 000	40%	600	8 300	1 858	23%
Sur la Martinique	400 000	20% (33 134 chômeurs)	26 343	163 000	37 500	23%

1.2 Impact social et économique du secteur

Nous avons vu que pour 85% des personnes enquêtées, l'activité informelle représentait plus de 50% des revenus du foyer. L'impact social de ces revenus est donc indéniable.

Au delà de cet impact en termes de revenus, le secteur informel permet aussi la délivrance de produits mais aussi et surtout de services à un prix abordable à de nombreux foyers dans ces quartiers.

Le secteur informel joue d'ores et déjà compte tenu de son ampleur un rôle économique important (achat de matières premières etc.).

L'analyse des bénéfices générés lorsque l'activité s'officialise permet de penser qu'en accompagnant ce secteur dans cette voie, un surplus fiscal pourrait également être dégagé permettant aux plus précaires de participer à l'effort de solidarité.

Les perspectives d'officialisation de ce secteur doivent bien entendu tenir compte de la typologie établie plus haut. Quelque soient les mesures mises en œuvre il est illusoire d'imaginer une disparition totale de l'informel. Ainsi, il sera difficile d'obtenir une officialisation des travailleurs de la catégorie 1. Pour les autres, si des mesures adaptées sont mises en œuvre, on peut imaginer qu'environ 40% d'entre eux se formalisent.

Ci-dessous les hypothèses en termes d'officialisation.

Catégorie	Part*	Nombre estimé de travailleurs	Perspectives d'officialisation si mesure d'accompagnement adéquates	Perspectives de travailleurs formalisés
1. Informel confort	20%	7 500	5%	375
2. Informel survie	45%	16 875	40%	6750
3. Informel professionnel	25%	9 375	60%	5625
4. Informel test	10%	3 750	70%	2625
TOTAL	100%	37 500	41%	15 375

* Nous avons augmenté légèrement la part de l'informel confort et de l'informel survie considérant que le « non visible » était plus fortement développé dans ces deux catégories (activité ponctuelle pour l'activité confort et présence forte des services à la personne pour l'activité survie).

Pour atteindre cet objectif ambitieux, des mesures fortes d'accompagnement sur le plan opérationnel, réglementaire et fiscal sont toutefois nécessaires et détaillées ci-dessous.

2. La valorisation de ce potentiel: une action multidimensionnelle

2.1 Faciliter l'accès au microcrédit couplé à une information/sensibilisation adaptée sur l'officialisation

Cette proposition concerne les trois catégories de travailleurs informels identifiés comme pouvant s'officialiser (survie, professionnel, test).

2.1.1 Le rôle clef du microcrédit...

Le rôle clef du microcrédit dans la démarche d'officialisation des personnes est ressorti clairement de l'enquête tant auprès de ceux qui se sont officialisés que de ceux qui l'envisagent. En effet, les activités nécessitent d'être consolidées et développées pour faire face à des charges sociales si minimisées soient-elles. Or, les personnes oeuvrant dans le secteur informel n'ont pas accès au crédit bancaire compte tenu de leur précarité.

A ce titre et suite aux conclusions de l'étude, Microcrédit Martinique a d'ores et déjà décidé d'ouvrir une agence à Terres Sainville ciblant plus particulièrement ce public et sur la base d'une méthodologie spécifique et encore simplifiée par rapport à celle mise en œuvre jusque là sur le reste de l'île.

Cette ouverture s'inscrit dans un projet plus large d'agences de proximité appelées Adigo. En Martinique, l'Adie s'investit dans cette démarche avec l'appui du Crédit Agricole, dans le cadre d'une expérimentation globale de couverture du coût des agences Adigo

La méthodologie proposée doit s'adapter aux constats de 4 mois d'immersion dans le quartier au sein des travailleurs informels :

- ils sont très occupés par leur activité qui est fragile, fluctuante et se développe au jour le jour => un accompagnement très réactif est nécessaire
- leur niveau de formation relativement faible => l'accès à nos services doit être encore simplifié
- ils manquent de temps et de moyens de locomotion => nous devons être à proximité
- Ils connaissent une grande précarité dans leur entourage => un système de cautionnement adapté doit être proposé (caution de groupe)
- une grande méfiance apparaît par rapport aux institutions et aux conséquences de la création d'entreprises => gagner leur confiance est une première étape indispensable afin de les accompagner dans la durée et vers l'officialisation

2.1.2 Couplé à un travail d'information/formation adapté

La plupart des personnes rencontrées ne connaissent ni le coût, ni les démarches à effectuer pour s'officialiser mais ont un à priori fort sur la complexité de celles-ci. Cet à priori est conforté par les propos de ceux qui ont franchi le pas.

Afin de dépasser ces freins, l'Adie prévoit de mener un travail d'information à l'occasion de l'octroi d'un microcrédit et une fois la confiance acquise. A cette première information, devra s'ajouter un travail de sensibilisation plus poussée (module de formation spécifique en cours de conception). En effet, s'il existe aujourd'hui des structures qui accompagnent les créateurs d'entreprise, il n'y a pas en revanche de formations adaptées à la démarche d'officialisation et aux besoins des travailleurs informels.

L'Adie propose que, parallèlement à l'appui apporté par les banques pour son activité de crédit, les pouvoirs publics lui apportent leur soutien actif dans sa politique d'information et de sensibilisation :

- par des actions d'information menées en partenariat avec les organismes chargés des politiques de l'emploi et de l'insertion, notamment la DGEFP, l'ANPE, l'ADI Martinique...
- par le soutien à la création d'un centre ressources accompagnement qui aura entre autres pour fonction de mettre au point et d'assurer les formations nécessaires à l'officialisation des travailleurs œuvrant dans le secteur informel - sur la base des propositions formulées ci-dessous (2.2) - et de les accompagner dans le développement de leur activité.

2.2 S'appuyer sur le nouveau cadre réglementaire

Même avec l'accès à un microcrédit et un accompagnement adapté, beaucoup d'activités auront du mal à s'officialiser par la création d'une entreprise compte tenu de leur taille et du chiffre d'affaires généré. C'est clairement le cas de la catégorie 2 (informel survie) mais également partiellement des deux autres (informel professionnel et informel test).

Trois pistes sont alors à explorer

2.2.1 Une simplification des démarches

Outre ce travail de formation, il est ainsi nécessaire de réfléchir en parallèle à une simplification des démarches et ce quelque soit les catégories. A ce titre, il est regrettable que les démarches de simplification de l'octroi de l'ACCRES mises en place depuis décembre 2006 n'aient pas totalement été suivies en Martinique. En effet, si le dépôt d'un dossier avec des éléments économiques n'est plus nécessaire pour obtenir l'exonération de l'ACCRES, ce type de dossier continue à être exigé par l'Assedic et le Conseil Général pour l'octroi de la prime Assedic, le maintien du bénéfice du RMI en particulier et des minima sociaux en général.

Ainsi, plusieurs personnes rencontrées ont commencé ces démarches avant de les abandonner devant cette apparente complexité et la lenteur des aides pour remplir ces dossiers (étapes et interlocuteurs

multiplés, procédure et dossier complexes, délais longs etc.). Faisant un amalgame entre l'obtention de ces aides et les démarches d'immatriculation, elles abandonnent du même coup leur projet d'officialisation.

Il est proposé de mettre en œuvre une simplification effective des démarches d'octroi de l'ACCRE, en alignant celles-ci sur celles pratiquées en métropole.

Cette proposition concerne toutes les catégories.

2.2.2 Une meilleure valorisation du TTS et du futur dispositif CESU bancaire

Beaucoup de travailleurs informels œuvrent dans le secteur des services à la personne. L'officialisation de leur activité pourrait se faire non par la création d'une entreprise mais par la facturation de leurs services à leurs clients via le CESU.

Le système actuellement en place est le TTS et offre les mêmes avantages fiscaux aux particuliers employeurs. Une communication forte sur ce dispositif et ses avantages ainsi que sa facilité d'utilisation devrait permettre une meilleure visibilité des activités exercées dans le domaine des services à la personne qui sont nombreuses. Il existe d'ailleurs en Martinique des structures spécialisées dans les Services à la Personne qui pourraient coordonner des campagnes fortes de communication (centre de ressource services à la personne par exemple).

Il est proposé de mettre en place des campagnes de communication soutenues et de proximité concernant ces possibilités. Ces campagnes, qui pourraient être réalisées par la DGEFP en partenariat avec la CGSS Martinique, auraient deux cibles :

- les employeurs, en leur montrant leur avantage fiscal à déclarer leurs salariés
- les travailleurs informels, en leur montrant l'intérêt du travail salarié (retraite, assurance, santé)

Cette proposition concerne toutes les catégories, l'approche étant sectorielle.

2.2.3 La promotion et la généralisation du statut de l'auto-entrepreneur en Martinique

L'enquête montre bien l'intérêt d'une réforme du statut d'entrepreneur. Les cotisations sont souvent très lourdes pour des faibles revenus et peuvent encourager à retourner vers l'informel. De plus, nous avons senti une forte appréhension de la part des informels sur ces charges à venir.

Un statut de l'« auto-entrepreneur », à la préparation duquel l'Adie a directement contribué, a été adopté dans la Loi de Modernisation de l'Économie. Il prévoit en particulier, pour les personnes exerçant à leur propre compte, des cotisations sociales allégées et payées en temps réel (mensuellement ou trimestriellement) sur la base du chiffre d'affaires réel. Cette réforme devrait être un outil majeur pour l'officialisation des activités. Une réflexion sera éventuellement à mener sur l'adaptation des seuils de chiffre d'affaires prévus par la loi au contexte martiniquais.

Il est proposé que, pour que le statut de l'auto-entrepreneur donne rapidement la pleine mesure de son efficacité dans le contexte martiniquais, cette disposition fasse l'objet d'une politique de communication, évoquée ci-dessus (paragraphe 2.1.2).

Cette mesure, indispensable à la formalisation de la catégorie 2, concerne également partiellement les catégories 3 et 4 pour qui elle peut constituer une étape avant la formalisation sous le régime d'une microentreprise « classique ».

En ce qui concerne le segment 1 de la typologie, l'article 20 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) visant à officialiser les activités génératrices de revenus, notamment celles menées en complément du salariat, trouvera pleinement sa justification.

Il est proposé que l'article 20 de la LFSS 2008 soit rapidement expérimenté en Martinique, de façon à ce que les personnes pratiquant aujourd'hui l'informel « confort » soient incitées à officialiser cette activité complémentaire.

L'ensemble de ces mesures légales et réglementaires s'inscrivent dans le programme d'information/formation évoqué en 2.1.2